



SECTION INTERNATIONALE AMERICAINE



Les sections internationales peuvent accueillir des élèves français et étrangers. Dans ces sections bilingues, les collégiens en fin de troisième, peuvent obtenir le diplôme national du brevet mention "**Série Collège, option Internationale**". Les sections ont trois objectifs :

- Faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système scolaire français et leur éventuel retour dans leur système d'origine.
- Permettre aux élèves français de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie.
- Favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés.

Particularités des sections internationales :

• Un horaire renforcé en anglais :

- Lettres Étrangères : **4 heures** en plus des **4 heures** d'anglais réglementaires en 6e, et **3 heures** au **cycle 4**. (soit **8 heures** d'anglais en 6e et **7 heures** d'anglais en 5e, 4e et 3e). Une discipline non linguistique (**DNL**), l'Histoire-Géographie-EMC, enseignée pour moitié en français et pour moitié en anglais, soit **1,5** heure en anglais en **6ème**.

• Diplôme National du Brevet, option Internationale :

- Les élèves des classes de troisième des Sections internationales peuvent se présenter à la "**Série Collège, option Internationale**" du **DNB** : Le brevet alors comprend deux épreuves orales supplémentaires : en **histoire-géographie** et en **littérature américaine**.

• Des mobilités à l'étranger durant le parcours : Erasmus+, échanges eTwinning.

• Conditions d'admission :

La Section Internationale s'adresse à tous les élèves de CM2 motivés par l'apprentissage des langues et la découverte de cultures et civilisations étrangères, des écoles primaires publiques et privées de tout le territoire français :

o Élèves du secteur.

o Élèves hors secteur. L'inscription est alors dérogatoire.

Cette section s'adresse également aux enfants de familles étrangères installées en France, aux enfants **binationaux**, aux enfants français ayant effectué une partie de leur scolarité dans un pays où est parlée l'anglais américain ou britannique, plus généralement, attestant d'un niveau suffisant dans cette langue.

o Recrutement sur dossier et entretien de motivation.

Pour tout renseignement supplémentaire :

N'hésitez pas à nous contacter :

o **Par mail** : 0421679xeac-lyon.fr

o **Par téléphone** : **04.77.46.32.32**



L'admission au sein de la Section Internationale constitue un engagement de l'élève et de sa famille pour toute la scolarité au collège.

